

Une péniche à la dérive s'encastre sous le barrage de Reventin

Pays viennois. Une péniche, vide de son personnel et de son chargement, a rompu ses amarres à Ternay. Le navire a descendu le Rhône et est venu s'encaster dans le barrage.



■ La péniche s'est encastree sous le barrage de Reventin. Photo Alain Zelnik

Dans la nuit de vendredi à samedi, une péniche de transport de sable de la société Rhône Matériaux, vide de son personnel de navigation et de son chargement, a rompu ses amarres à Ternay puis a descendu le Rhône, passant sous les ponts de Givors et de Vienne pour finalement s'encaster dans le barrage de Reventin-Vaugris. C'est simultanément, via les caméras de surveillance du bâtiment, désormais entièrement automatisé, et lors de la ronde de l'exploitant, que l'incident a été découvert au lever du

jour, hier. « Il s'agit d'un bateau de commerce d'une longueur de 38 mètres et d'un poids d'environ 80 tonnes, dont les amarres ont lâché. Il est alors parti cette nuit à la dérive. Il n'y avait personne à bord et aucun chargement », précisait hier matin sur place Philippe Genty, directeur général de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) à Vienne. Compagnie nationale du Rhône qui est l'exploitant du barrage. Alors qu'il dérivait, l'avant du bateau est entré dans la première des six vanes que compte le barrage. Vanne qui

fait 21 mètres de large et qui était ouverte. Le directeur se voulait toutefois rassurant, hier : « Il n'y a aucun risque pour la sécurité. Le bateau est au milieu de la vanne et repose sur le parement en béton. Il est également en appui sur la poutre en béton au-dessus. »

Hier matin, dans un premier temps, il a été procédé à la sécurisation de la péniche. Ainsi, un câble a été tiré afin de l'amarrer dans l'écluse. Si l'incident est exceptionnel, « ce n'est en effet jamais arrivé ici », confirmait Philippe Genty, il n'est pas rare que des amarres lâchent et que des bateaux partent à la dérive sur le Rhône. Dès 13 heures, pour aider à la manœuvre de dégagement, le fleuve a été baissé de 10 à 15 cm, en jouant sur trois barrages. Un pousseur de la CFT venu spécialement pour l'opération a pu dès 16 h 30 entreprendre sa manœuvre en tirant la péniche. Vers 17 h 30, le bateau a enfin pu être dégagé. Une enquête de la gendarmerie, ainsi que du service de navigation, sera ouverte afin de déterminer les causes exactes de l'incident. La CNR procédera à des contrôles sur son ouvrage ■



■ Le pousseur va remorquer le bateau sur lequel des vérifications seront faites afin de déceler d'éventuelles avaries. Photo D. L.